

Quels développements pour l'I.A. dans la Justice ?

La Cour de cassation et l'Association française de philosophie du droit organisent une table ronde à l'occasion de la parution de l'ouvrage « *Droit et Intelligence Artificielle* »



Vendredi 5 décembre 2025
14h00 à 16h00

En chambre criminelle de la Cour de cassation

Inscription
uniquement en
présentiel

COUR DE CASSATION



Lefebvre Dalloz



COUR DE CASSATION

14h00 Allocutions d'ouverture :

- **Christophe SOULARD**, *premier président de la Cour de cassation*
- **Rémy HEITZ**, *procureur général près la Cour de cassation*

14h20 Table ronde présidée et animée par **Thomas LYON-CAEN**, *président de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation*

- **Le cadre institutionnel européen et français : financement et régulation** – **Thomas COURBE**, *directeur général des Entreprises*
- **La régulation de l'Intelligence Artificielle dans l'éducation** – **Marie-Laure DENIS**, *présidente de la Commission nationale Informatique et Libertés*
- **Cadre européen et comparaisons internationales** – **Sonya DJEMNI-WAGNER**, *avocate générale à la Cour de cassation, représentante de la France à la Commission européenne Pour l'Efficacité de la Justice (CEPEJ)*
- **Les perspectives pour le système judiciaire** – **Sandrine ZIENTARA**, *présidente de chambre, directrice du Service de Documentation et de Recherche de la Cour de cassation*
- **Les perspectives pour le métier d'avocat** – **Thomas LYON-CAEN**, *président de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation*

15h35 Échanges et questions

16h00 Clôture